



Service de police régionale de Deux-Montagnes
615, 20^e avenue, Deux-Montagnes (Québec) J7R 6B2

Deux-Montagnes, le 29 janvier 2013

John Traversy
Secrétaire général CRTC
Ottawa, ON
K1A 0N2

Avis de consultation : **CTRC-2013-19**
No. de la demande de ADR : **2012-1051-7**
No. de la demande de APB : **2012-0689-7**

Bonjour,

Par la présente, la direction du Service de police régionale de Deux-Montagnes désire appuyer la demande de renouvellement de licence de la chaîne de télévision « Avis de recherche », laquelle vous sera déposée en 2013.

En effet, nous estimons que cette chaîne spécialisée est des plus pertinentes puisqu'elle offre un service d'intérêt public et considérons qu'elle apporte une aide primordiale aux organisations policières de même qu'à tout autre organisme para-policier contribuant à la sécurité publique. La mission de cette chaîne étant d'assurer la prévention et la sécurité de nos citoyens, la demande de renouvellement de cette chaîne télévisée doit être approuvée par le C.R.T.C.

Aussi, puisque ce service médiatique est très apprécié des services de police du Québec étant donné que sa programmation est d'intérêt public, il va de soi que nous espérons que la demande déposée par « All Points Bulletin Inc. » soit également étudiée avec sérieux et ce, afin que tout le reste du pays puisse profiter d'un service en langue anglaise.

En souhaitant que cet appui puisse porter ses fruits, recevez, monsieur Traversy, l'expression de nos respects.

Denis Racicot
Directeur par intérim
/mpatenaude

c.c. Vincent Géricitano, président et fondateur de la chaîne télévisée « Avis de recherche TV » et « All Points Bulletin TV »
